

**Me Thomas D'JOURNO  
SELARL EKLAR AVOCATS**

Avocat Associé au Barreau de Marseille  
43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04 13 24 13 64 - [i.gadalla@eklar.com](mailto:i.gadalla@eklar.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
SUR SAISIE IMMOBILIERE  
EN UN SEUL LOT**

**D'UN IMMEUBLE élevé de deux étages sur rez-de-chaussée  
Sis à AURIOL (13390), 15 rue Paroisse**

**MISE A PRIX : 70 000,00 €**

**VISITE LE MARDI 17 MARS 2026 DE 11 H A 12 H**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 25 MARS 2026 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS  
MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété**

Dans un immeuble sis à AURIOL (13390), 15 rue Paroisse, élevé de deux étages sur rez-de-chaussée et paillère au-dessus, cadastré section AC n°196 lieudit 15 rue Paroisse d'une surface de 92 ca.

**LOT N°3 :** 2 chambres dans le prolongement l'une de l'autre vers le Nord, situées au 1<sup>er</sup> étage côté couchant de l'immeuble, soit à

gauche de l'escalier,

Et les 125/1.000èmes indivis de la propriété du sol et des parties communes générales.

**LOT N°4 :** Une cuisine et le débarras dans le prolongement l'un de l'autre vers Nord, situés au 1<sup>er</sup> étage côté levant de l'immeuble, soit à droite de l'escalier,

Et les 125/1.000èmes indivis de la propriété du sol et des parties communes générales.

Il a été déclaré au moment de l'acquisition que **les lots n°3 et 4 ont été réunis**

**pour ne former qu'un seul et même logement** comprenant : séjour, deux chambres, un dégagement, une salle de bains avec water-closet, une cuisine et un placard.

**D'après le procès-verbal de description**

Maître Sophie TUCA-LARRIEU, Commissaire de Justice associé, a établi le 16 novembre 2023 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît qu'il est situé 15 rue de la Paroisse 13390 AURIOL. Il s'agit d'un appartement (lot 3 et 4) constitué d'un hall d'entrée, d'un séjour/cuisine ouverte, de 2 chambres, d'un WC, d'une salle d'eau.

Les lieux sont **loués**.

Le certificat de mesurage stipule une surface loi Carrez de **69,45 m<sup>2</sup>**.

Le syndic de la copropriété est Monsieur Miguel PARIS, ès qualité de syndic bénévole.

**La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :**

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 1 100 000 000,00 €, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Agissant en vertu :

D'un acte de prêt reçu par Maître Johanna BENHAIM, Notaire à Marseille, le 18 décembre 2009.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél : 04.13.24.13.64 – [i.gadalla@eklar.com](mailto:i.gadalla@eklar.com)
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 26 janvier 2026

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**